

**PROCESVERBAL du
CONSEIL D'ECOLE
du mardi 9 mars 2021**

Présents : M GUERIN Directeur de l'école, Président du Conseil d'Ecole
Mme ROLLAND Conseillère municipale
Mme BETOUS Déléguée départementale de l'éducation nationale
Mmes JONCOUR, ROSSIGNOL, Enseignantes Adjointes
Mrs FROMENT, GIBERT, ORLEAT Enseignants Adjoints
Mmes CANIER, TOURNADE et M BOURDEJEAU, GOILLOT, MAGOR
Parents d'élèves titulaires et suppléants
Mme MARTEL Employée municipale référente pause méridienne

Excusés : Mme VIE Inspectrice de l'Education nationale
Mme OSTA-AMIGO Maire
Mme RAYNAL, Psychologue scolaire
Mme ERABLE, Titulaire mobile
M SAUSSEAU Enseignant adjoint
Mme CAILLON Représentante PE
Mmes LAGOUTTE, ORLEAT Employées municipales

Absents :

Ouverture de la séance : 18h12. Le conseil se déroule en visioconférence pour respecter le protocole sanitaire.

Secrétaire de séance : M. FROMENT

1- Approbation du procès-verbal du Conseil d'Ecole du 12 novembre 2020.

M. Guérin rappelle les grandes lignes de ce dernier Conseil d'école.
Aucune remarque.
Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2- La vie scolaire

Bilan du 1er trimestre et projets (activités, piscine et sorties pédagogiques).

Constat par M. le directeur : depuis le 12 novembre pas eu beaucoup d'activités extérieures au travail scolaire du protocole sanitaire.

Concernant les projets on voulait parler de la piscine.

Nous avons interrogé le conseiller pédagogique M. Rivet

Il aurait pris contact avec M. Diet : pas de piscine pour l'instant sauf assouplissement du protocole.

Aucune classe n'a eu natation scolaire depuis la rentrée.

La séance d'agrément pour les parents a été annulée au dernier moment par refus de la municipalité de Royan.

La mairie fait elle la démarche de recrutement d'un maitre-nageur ?

Mme Roland va se renseigner

M Rivet nous a informés que l'on en saura plus dans deux semaines.

La mairie rappelle qu'elle a des difficultés pour recruter des maitres-nageurs

M. Magor nous informe de la procédure pour faire agréer une piscine couverte de camping. Il en est à une étape de chiffrage car ça demande beaucoup de travaux. Il étudie donc les possibilités pour pouvoir faire une proposition sérieuse à la mairie. Donc ça

ne sera pas pour cette année.

Cette année il reste le bassin de la Coulumière si c'est autorisé. Il faudra faire le point sur les parents agréés.

Il y a donc beaucoup d'inconnu entre le responsable de bassin et les parents agréés pour envisager la natation scolaire cette année.

Les projets

Pour les CE1 projet du tour cycliste académique une visioconférence est prévu pour l'organisation nous n'avons pas plus d'information.

Projet concert en visio-conférence pour les classes de CE1 et CM1 de 45/ 50 min par l'orchestre des champs Elysée le 22 et 23 mars.

Proposition de Mme Canier : Intervention de la ludothèque de Marennes. Actuellement, les intervenants ne peuvent pas venir en école.

Pas de sortie scolaire possible pour l'instant par rapport au protocole. Nous n'avons pas de vision à long terme en l'absence d'évolution du protocole.

La coopérative ayant un solde important, nous pourrions réagir rapidement en cas d'assouplissement du protocole.

L'organisation de la piscine et des sorties sera en fonction des directives nationales.

M. Bourdejeau nous informe qu'il est titulaire du BNSSA si besoin pour la piscine mais qu'il doit être recyclé.

Il est nécessaire d'avoir un MNS accompagné d'un BNSSA

L'école avait demandé à la mairie deux personnes mais il est déjà très difficile d'en trouver une.

Les exigences en natation scolaire ont augmenté nous ne sommes plus sur « se familiariser avec le milieu aquatique » mais sur « savoir nager ».

Souvent sur un mois de juin les conditions météorologiques ne nous permettent pas d'effectuer la totalité des séances.

M. Magor, sur son projet de mise à disposition d'une piscine couverte, prévoit une mise à disposition de mi-octobre à fin novembre et de mars à juin.

Les normes exigées par l'éducation nationale sont strictes. Cet ensemble de contrainte est en cours d'étude pour voir si ce projet est viable.

Combien coûte la location de la piscine de la Coulumière ?

Mme Roland va se renseigner.

M. Magor n'a pas d'idée pour La Tremblade, pour l'école des Mathes 2.5€ par séance et par enfant hors transport pour aller à Saujon.

Projet de piscine de la presqu'île par la CARA serait idéal mais personne n'a d'échéance.

Mme Canier demande la démarche pour être agréé et s'il manque des parents agréés

Agrément s valable 5 ans, les personnes agréées sont sur la base de la DSDEN. L'agrément comprend une partie théorique et une partie pratique. Il faut savoir nager récupérer un objet au fond de la piscine etc... Une fiche d'honorabilité est remplie (casier judiciaire).

Il y a plusieurs séances d'agrément par an à Royan et Saujon mais cette année elles ont été annulées.

Les enseignants ne doivent pas être dans le bassin et restent responsables de l'ensemble de la classe pendant la séance.

Les évaluations de mi-parcours CP

Les résultats de notre école sont dans la bonne moyenne nous n'avons pas d'item très échoué par rapport à la circonscription ou la moyenne nationale malgré le confinement. On peut améliorer des compétences dans le cadre de la liaison grande section / CP. Le ministre se félicitait des résultats sur les résultats des évaluations de mi CP. Il faut faire attention au pourcentage car nous avons de petits effectifs ce qui a pour conséquence une moyenne qui varie très vite avec l'échec d'un seul enfant. Ces évaluations arrivent peut-être un peu tôt pour certains enfants. Les évaluations de mi CP sont faites depuis 3 ans.

Le protocole sanitaire

Pas de changement sur le temps scolaire. Les récréations sont toujours scindées en 2. La municipalité mobilise toujours une employée pour la désinfection des points de contact. Les enseignants sont peut-être un peu moins attentifs avec ce protocole qui s'éternise mais nous n'avons pour l'instant aucun cas déclaré sur le temps scolaire.

Pour la pause méridienne, deux services sont mis en place : les classes ne se croisent pas, elles sont séparées par des claustras. Le lavage des mains est fait avant et après le repas.

Un marquage au sol est ré envisagé par la mairie.

La mairie constate que certains parents ne portent pas le masque. Une demande sera faite pour que la police municipale soit à nouveau présente à la sortie scolaire.

La mairie nous informe que les travaux d'agrandissement du parking ont commencé. Les haies enlevées ont été replantées ailleurs.

Les activités de la pause méridienne sont sur le volontariat des élèves.

L'équipe enseignante s'interroge sur le bienfondé de fêter le Saint Valentin à l'école notamment avec une chanson bien particulière.

La chanson a été choisi par les enfants, ils ont juste eu la musique, certaines chansons ont été refusées.

Les activités sont appréciées par les enfants.

Le thème de la saint Valentin n'est sûrement pas le plus approprié.

Les futurs thèmes sont Pâques pour avril et Hawaï pour l'été.

M. Goillot propose que l'équipe d'animation et l'équipe enseignante soit en accord sur les thèmes pour le futur.

Mme Bétous trouve que l'on peut trouver des thèmes plus adaptés aux enfants même si elle n'a pas à intervenir sur ce sujet en tant que DDEN.

Les effectifs 2021/22

Ils seront encore environ à 120 : la fermeture n'a pas été envisagée lors du groupe de travail avec la DSDEN. La décision sera prise le mardi 16 mars. Il y a une entrée de 12 CP prévue. L'organisation de l'année prochaine est à voir en conseil des maîtres. Des doubles niveaux seront donc envisagés. La répartition sera abordée au prochain conseil d'école.

L'inquiétude est pour la rentrée 2022 car 34 CM2 sortiront pour une entrée d'une quinzaine de CP : le risque de fermeture sera alors important. Nous sommes sous observation des services académiques pour voir l'évolution des effectifs.

Le problème est le manque d'installation de familles dans la commune à cause du prix du foncier. Des projets de logements à loyer modéré sont en projet mais les riverains posent des recours et ralentissent la livraison de ses logements. Il y a 5 lots pour les primo-accédants qui sont acquêtés.

La mairie regrette les pénalités dues au manque de logements sociaux.

La coopérative scolaire a très peu de mouvement

La photographie a rapporté 2037€ pour un coût de 1134€ d'où un bénéfice de 903€

Les parents sont satisfaits de la prestation.

Très peu de dépense : quelques une pour les activités éducatives dans les classes.

Nous avons donc un solde de 17230,29€ qui permet de pour voir réagir très vite en cas de projet possible selon l'évolution de la crise sanitaire.

L'association de parents est en standby car ils ne peuvent rien proposer à l'heure actuelle.

Le CLAS n'a pas été mis en place cette année pour les raisons sanitaires.

Le sport scolaire.

Nous allons envisager d'utiliser le terrain annexe de rugby mais c'est à confirmer car il est utilisé par le collège car nous sommes un peu limités avec les activités proposées dans la cour, avec les inconvénients que ça pose pour les classes qui travaillent.

3- Le cadre de vie

La commission de sécurité a eu lieu le 1 février elle s'est bien déroulée. Les bâtiments ont reçu un avis favorable de fonctionnement par la commission en sous-préfecture. Il y a quelques remarques sur les portes coupe-feu du restaurant scolaire car bloquées par des cales en bois. L'âge du bâtiment permet de ne pas répondre à certaines exigences. Ils ont noté le bon entretien des bâtiments. Il n'y a pas eu de remarques sur les accès handicapés, l'accès handicapé a été fait dans la cour avec une rampe et une classe au rez-de-chaussée qui reste accessible.

Les stocks d'eau et gâteaux pour l'exercice PPMS « Risques majeurs » doivent être refait pour les points de confinement car il y a un exercice lundi 15 mars.

Les alertes incendies ont été faites cette année, la dernière inopinée pendant la visite de sécurité qui s'est bien déroulée.

Il restera un exercice « fuir en cas d'intrusion » avec un rendez-vous au gymnase du collège.

M. Bourdejeau insiste sur le fait d'une présence effective de la police municipale à la sortie, que ce soit pour la circulation, les traversées d'enfants ou le port du masque.

La police municipale était présente avant à la sortie, aujourd'hui on les voit toujours à l'entrée mais plus à la sortie.

Mme Roland demandera à Mme le maire de remettre la police municipale aux entrées et sorties des classes.

Les petits travaux demandés ont été fait pendant les vacances de la Toussaint.

Un pc est en attente pour le bureau de direction, il fera partie d'une dotation plus large au niveau de la mairie.

4- Questions diverses

Aucune question diverse n'a été inscrite à l'ordre du jour.

L'équipe enseignante tenait à remercier Mme Rossignol pour avoir effectué l'intérim de direction pendant les 15 jours d'absence de M. Guérin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h52 après les remerciements de M. Guérin et le rappel de la date du prochain conseil en présentiel ou en visioconférence (le 22 juin 2021 à 18h00).

Le secrétaire de séance :

M. FROMENT



Le Président :

M. GUERIN

